

Vœux du Conseil général au collège Les sablons
Samedi 28 janvier 2012

Madame la Députée,
Madame le Maire, Simone Mathieu
Monsieur le Président du Conseil général de l'Essonne, cher Jérôme,
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomérations des Lacs
de l'Essonne, Gabriel Amard,
Mesdames et messieurs les élus, (et notamment Christine Binant ma
suppléante)
Messieurs les principaux des collèges, et plus spécialement Monsieur
Loubrieu qui nous accueille,
Mesdames et messieurs les membres des Conseils de Quartier et de la
commission du handicap
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Merci d'avoir répondu présents à notre invitation pour ces vœux
décentralisés du Conseil Général de l'Essonne. Je tenais à vous
souhaiter, à cette occasion, la bienvenue sur le canton de Viry-
Châtillon pour ceux qui nous honorent de leur visite, et vous souhaiter
la bienvenue dans ce bel équipement départemental pour tous ceux,
même Virois, qui ne le connaîtraient que de l'extérieur.

Ces vœux sont bien sur l'occasion d'ouvrir toutes grandes les portes,
de faire connaître ce lieu qui le mérite bien, le valoriser, et par la
même occasion les équipes qui le font vivre au quotidien au service de
l'éducation de nos enfants. Ils nous accueillent aujourd'hui, avec
chaleur et savoir-faire. Merci à eux.

Merci aussi aux personnalités qui nous font l'honneur de leur
présence, Patrice Sac, président délégué du Conseil général, François
Garcia, Maire d'Athis-Mons.

Traditionnellement, ces vœux représentent un moment privilégié pour faire le bilan de l'année écoulée, et évoquer les projets d'avenir. Mais, cette année 2012 est une année particulièrement politique d'où le choix du Président Jérôme Guedj et la majorité départementale de ne pas laisser dériver ces cérémonies de vœux vers des fins électoralistes qui ne seraient pas de mise.

Tout en partageant ce choix républicain, et responsable, je ne peux pas faire abstraction du contexte de crise dans lequel nous formulons des vœux.

L'année 2011 a été bien difficile. La crise a continué de produire ses terribles effets mettant à genou plusieurs pays européens.

Depuis 1 an, 16 sommets des chefs d'Etat et de gouvernement ont été organisés. Ces rencontres, à chaque fois dites de «la dernière chance», n'ont jamais débouché sur des mesures significatives. Aucune n'a vu le jour pour reprendre la main sur des mécanismes financiers devenus incontrôlables. Rien de concret n'a permis de relancer la machine économique. En revanche, tout est préconisé pour accentuer les restrictions et la pression fiscale sur les populations, pour l'appauvrissement du plus grand nombre.

La France bien sur n'est pas épargnée. Les chiffres du chômage, toutes catégories d'âge confondues, sont repartis à la hausse, la spirale de la précarité absorbe de plus en plus de jeunes, de personnes âgées et de familles modestes ou des classes moyennes.

Cela fait partie des réalités que le Conseil Général dans le cadre de son action en matière sociale est amené à constater et à combattre tous les jours.

A ce propos, et dans ce contexte il y a un signe qui ne trompe pas. Nos concitoyens n'ont jamais douté de l'action publique qu'ils considèrent comme le dernier rempart, l'unique vraie garantie de la cohésion

sociale et ils ont parfaitement raison. Car, faut-il rappeler encore ici, que nos collectivités locales réalisent à elles seules, bon an mal an, plus de 70% des investissements publics au service de la nation, alors que leur part dans l'ensemble de la dette publique n'est elle que de 10 %.

C'est ainsi que le rôle du Conseil général de l'Essonne ces dernières années a été de protéger, de soutenir, d'amortir les effets sociaux de la crise à travers la mise en place de ce que l'on appelle le « Bouclier social ».

En effet, et comme vous le savez, ses compétences prioritaires correspondent aux besoins vitaux de la population : la santé, la protection sociale, l'éducation, l'environnement, les déplacements, les secours.

Des plus jeunes aux plus âgés, vous êtes chaque jour confrontés, parfois sans le savoir, à un agent du Département (généralement compétent et dévoué), ou bien à une action que nous avons mise en place.

Ici chez nous, sur le canton de Viry-Chatillon, nous prenons avec nos partenaires, modestement, mais avec la plus ferme résolution, notre part dans le nécessaire volontarisme pour défendre nos services publics en faveur de chacun.

Et à ce niveau, le partenariat entre notre ville-canton et le département n'a cessé de se développer au fil des ans au fur et à mesure que les compétences transférées au Conseil général s'élargissaient.

Beaucoup d'équipements publics, notamment municipaux, en effet, ont été réalisés ou sont en cours de réalisation grâce à l'aide du Département dans notre « ville-canton », « comme on dit » : (Vous savez, Viry-Châtillon est une ville assez importante pour constituer à elle-seule un canton).

La Maison des Associations Du Bellay inaugurée au printemps dernier (en présence du Président du Conseil général) constitue un lieu

convivial et agréable, et un outil adapté et performant pour nos associations qui sont, pour nombre d'entre-elles, soutenues financièrement par le département.

Nous pouvons citer aussi la ludo de la Maison Rouge qui a ouvert ses portes l'automne dernier ; les grands travaux pour la reconstruction de la MJC Jean Mermoz – Aimé Césaire bientôt ouverte au public ; les travaux concernant la MJC Saint-Exupéry qui suivent leur chemin, la rénovation des écoles Descartes et Du Bellay ; la mise aux normes du Cinéma Le Calypso pour passer au numérique... chaque fois avec des participations financières importantes.

Dans le domaine de l'éducation, comme vous le savez, le Département occupe un rôle central dans la mesure où il a en charge la gestion de nos collèges. Outre les travaux courants d'entretiens des équipements assurés par les équipes techniques du Conseil général, des travaux plus lourds sont programmés et attendus pour Esclangon et Olivier de Serres.

A ce propos, si j'ai dit rapidement les raisons qui nous encouragent à organiser des voeux dans ce collège des Sablons, pour notre plus grande satisfaction, à juste titre, il est vrai que la cérémonie aurait pu également être organisée à Esclangon ou à Olivier de Serres. Peut-être que cela pourra, un jour, être le cas, aussi.

A Esclangon, établissement de conception déjà ancienne, nous aurions pu partager les conditions d'exiguïté et donc de précarité vécues par les élèves (et par les équipes), dans des conditions pas encore complètement idéales de sécurité. Cela aurait été pédagogique pour nous, qui sommes plus grands. C'est partie remise. Il ne tient qu'à nous de réunir les conditions d'y porter remède.

A Olivier de Serres aussi des travaux sont prévus. Ils ont fait l'objet d'un travail d'échange et de préparation approfondie, et c'est dans un établissement « enfin » rénové que Monsieur le Principal aurait sans doute plaisir à nous accueillir, mais avant trop longtemps.

Vous voyez, c'est l'occasion de Préparer sérieusement nos prochaines cérémonies de vœux décentralisés.

Plus sérieusement, ce serait plus facile sans doute pour nous et pour les essonniens, si l'Etat remboursait sa dette de 300 millions d'Euros au département de l'Essonne: « ici, qui paye ses dettes enrichit le service public de proximité. »

Chacun sait que l'école est aussi indissociable de la République. Car c'est là où l'égalité des chances trouve pleinement son sens. Avec ses différents programmes, le Département travaille pour l'épanouissement de nos collégiens et leur ouverture sur le monde : mieux se former au collège mais aussi mieux y manger, mieux y dépasser les frontières technologiques : le Numériclé91 et bientôt le collège numérique à travers le programme Numérical91 pour le développement des nouvelles technologies dans l'éducation. Encore expérimental, seulement quelques collèges pilotes, dont notre collège Olivier de Serres, y participent, mais ce dispositif sera étendu à terme à tous les collèges essonniens.

Il est difficile, dans ce cadre, de vous dresser une liste exhaustive des actions menées par le Département sur notre territoire. On pourrait parler encore de sa politique en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires des minima sociaux, de l'enfance, la jeunesse, des personnes âgées, des personnes handicapées, du logement social, des transports, de l'environnement, de la culture, des sports

Tout cela, les virois le constatent tous les jours à l'occasion de leurs différentes démarches.

Ils le savent. Ou ils ne le savent pas. Mais j'espère qu'ils continueront à en bénéficier.

Ces jours-ci encore à l'occasion de l'expulsion des occupants de l'ancienne Gendarmerie le Conseil Général a été fort justement appelé à la rescousse pour la prise en charge et le suivi des situations « humaines » et par exemple des enfants concernés. Et nos agents

départementaux se sont démultipliés en effectifs à la Maison des Solidarités de notre secteur pour sortir des schémas « traditionnels », et nécessairement organisés, qui sont inhérents à une structure traitant les besoins sociaux de plus d'1 million 200 000 habitants de notre département. Et ainsi tenter de répondre à une situation inhabituelle (de moins en moins inhabituelle) et bien difficile de toute façon. Qu'ils en soient remerciés, et par la même occasion bien sûr, mes collègues Jérôme Guedj, et Jérôme Cauet, délégué à l'action sociale territorialisée aussi. Intervention sollicitée en particulier, et remerciement fait en public.

D'autant plus, je l'ai assez dit, que le contexte pour les collectivités est difficile, que l'Etat aurait pu se montrer plus efficient, sur ce sujet comme sur d'autres.

Mais aujourd'hui, dans notre pays, la défense des services publics est partagée par de plus en plus de citoyens de tous bords.

Et c'est possible. Des conquêtes ou reconquêtes de l'action publique menées et réussies par des collectivités locales, un peu partout, sont là pour nous le rappeler. Je ne prendrai qu'un seul exemple qui fait aujourd'hui ses preuves sur notre canton. Je veux parler de la reprise de la gestion de l'eau en régie publique par l'Agglomération des Lacs de l'Essonne (avec la participation active des utilisateurs, j'insiste). Je salue la présence du président de la régie de l'eau, Gabriel Amard.

Cette belle réussite est en train de faire tache d'huile non seulement sur le territoire essonnien mais bien au-delà des limites départementales là où il y a une véritable volonté de la part des élus locaux et des collectivités pour la reprise en main des services qui répondent aux premières nécessités de la vie quotidienne de la population, à des coûts simplement les plus accessibles pour les usagers. (Et cela nous Essonnien, nous l'entendons bien).

Je m'en réjouis d'autant plus que le Conseil général, observateur toujours attentif des expérimentations pionnières sur son territoire, votera probablement au printemps prochain une délibération de

principe marquant l'engagement de la politique du Département vers un soutien affirmé à la gestion publique de l'eau.

Il faut attendre en cela les mêmes difficultés techniques et les mêmes freins idéologiques que les collectivités de notre territoire, toutes tendances confondues ont surmonté pour mettre en œuvre la collecte et la valorisation des ordures ménagères en Essonne en une filière cohérente au sein du Siredom et de la Semardel. Mais il faut aussi en attendre les mêmes avantages techniques et financiers dont nous les habitants de Viry-Châtillon et leurs représentants pouvons témoigner.

Si ce n'est pas ainsi il n'y a pas de ce fameux « bouclier social » qui puisse tenir sur la durée. Il ne faut pas se payer de mots. Dans notre pays, c'est ainsi : Quelques soit notre « liberté d'allure » de collectivités décentralisées et d'élus démocratiques c'est l'Etat et le législateur qui ouvre et qui ferme les robinets financiers.

J'en viens donc naturellement, à ce point, à formuler des vœux pour 2012.

Je vous souhaite, je nous souhaite que cela aille mieux. Pour tous. Quand on dit cela, on semble s'en remettre à la providence. Je le sais bien. Est-ce que la providence suffira ? Je ne crois pas pour ce qui concerne, en tout cas, le bonheur des nations.

Alors que faire ?

J'ai bien mon idée, mais je me contenterais de vous dire une seule chose : Il n'y a pas d'homme (ou de femme) providentiel, il n'y a que des peuples providentiels qui vont leur chemin.

Je terminerai donc mon propos en vous invitant à bien méditer cette citation de Winston Churchill : «Il ne sert à rien de dire : Nous avons fait de notre mieux. Il faut faire ce qui est nécessaire».

A chacun d'entre vous et à vos familles, j'adresse mes vœux chaleureux de bonne et heureuse année 2012.